



P-325

Pétition au Conseil municipal de la Ville de Genève

Ouvertures de nouveaux bars à vin, cafés, restaurants et installations des terrasses sur la voie publique dans les quartiers d'habitations.

Ces types d'établissements sont trop souvent des sources de nuisances sonores et de bagarres lors de leurs fermetures, ou lorsque les fumeurs sortent pour fumer sur la rue.

Les soussignés demandent à l'autorité municipale lorsqu'elle est sollicitée pour donner son préavis, qu'elle se donne les moyens de consulter les habitants riverains concernés, les associations d'habitants ainsi que l'îlotier du poste de gendarmerie du quartier et celui de la sécurité municipale concernée pour obtenir la garantie que la tranquillité publique soit respectée.

Prénoms	Noms	Adresse	Signature
---------	------	---------	-----------

Renvoyer les feuilles de signatures à : ahcvv@ahcvv.ch

Association des Habitants du Centre et de la Vieille Ville - Ahcvv –

C/O MQ Chausse-Coq, 6 rue Chausse-Coq 1204 Genève

Date limite : 30 septembre 2013



Ahcvv, 16 rue de Rive, 1204 Genève.

Tél .079 421 07 80

Pétition : pour que les habitants soient consultés lorsqu'un établissement public (café, restaurant, bar etc.) voudra s'installer dans la rue qu'ils habitent.

Monsieur Olivier Baud, président
Conseil Municipal V.de Genève
4, rue de la Croix-Rouge
1204 GENEVE

Genève le 20 juin 2014

Monsieur le Président,

L' ahcvv, l'Association des habitants du Centre et de la Vieille-Ville (Cité-Rive) vous remet la pétition ci-joint qui concerne l'ouverture des établissements publics et leur exploitation. Il serait souhaitable que les habitants concernés soient consultés par les autorités de leur commune et des services cantonaux qui seront chargés d'accorder les autorisations d'exploitation.

Nous vous remercions de bien vouloir adresser cette pétition à la commission concernée et vous en remercions. Je vous présente Monsieur le président mes salutations distinguées.

Mme Sira Montero, présidente :